Conférence de presse du Collectif des déboulonneurs à l'occasion du procès parisien de sept barbouilleurs antipublicitaires

Le Collectif des déboulonneurs organise chaque fin de mois, depuis novembre 2005, des actions non-violentes de désobéissance civile, en dégradant des panneaux d'affichage avec de la peinture. L'objectif est d'obtenir un débat national sur la pollution de l'espace public par l'affichage publicitaire et une révision de la loi de 1979. Ces actions se déroulent simultanément dans plusieurs villes de France.

Pour avoir inscrit des slogans antipublicitaires sur des panneaux de 4x3m, à visage découvert et en présence de 80 sympathisants, le 28 octobre dernier devant la gare d'Austerlitz, sept membres du Collectif de Paris comparaîtront devant la 29ème chambre du Tribunal correctionnel de Paris, le **vendredi 12 janvier 2007 à 9h00**. Ils encourent chacun 75 000 euros d'amende et cinq ans de prison. Ce sera le second procès de membres du Collectif, après celui de Montpellier en juin dernier.



Les sept prévenus sont Alexandre Baret, Yvan Gradis, Yann Le Breton, Céline Ramboz, Laurent de Soras, David Sterboul et Jean-Michel Vourgère. Leur avocat est Maître François Roux. Trois témoins viendront à la barre : Claude Got (médecin, professeur de santé publique), Jean-François Pellissier (adjoint au maire du 13e arrondissement de Paris) et Maurice Pergnier (linguiste, professeur d'université émérite). Un rassemblement de soutien est prévu face au Palais de Justice pendant le procès.

Conférence de presse

Mardi **09 janvier 2007**, à **14h00** précises Mairie du 2ème arrondissement (8 rue de la Banque, Métro Bourse)

Un dossier de presse complet vous sera remis à cette occasion. Toutefois, pour préparer cette conférence et votre reportage, rien de mieux que de rendre visite au site internet. Vous y trouverez notamment :

- l'objectif du Collectif de vouloir changer la loi de 1979 relative à l'affichage publicitaire dans les espaces publics
- sa logique de désobéissance civile non-violente
- un compte-rendu du procès de Montpellier
- des reportages sur les actions menées partout en France

De plus, à l'occasion de ce procès, l'association R.A.P. (Résistance à l'agression publicitaire) organise une conférence-débat sur le système publicitaire et les modes d'action du combat antipublicitaire le **12 janvier de 18h30 à 21h30 à la Mairie du 11ème arrondissement**.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.

Site internet : http://www.deboulonneurs.org Courriel : deboulonneurs.paris@no-log.org

Contacts presse : Céline 06 13 53 80 77 - Nicolas 06 62 60 06 12